

COMMISSION PARITAIRE

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

La Commission paritaire de l'IEP de Paris, réunie le lundi 28 septembre à 18 heures en salle François-Goguel :

- a adopté à l'unanimité le quitus moral de l'association sportive.
- a adopté à l'unanimité le quitus financier de l'association sportive.
- a adopté à 2 voix pour, le quitus moral du bureau des élèves
- a adopté à l'unanimité le quitus financier du bureau des élèves.
- a adopté à l'unanimité le quitus moral du bureau des arts.
- a adopté à 4 voix pour et 3 voix contre, le quitus financier du bureau des arts.
- a adopté à l'unanimité le quitus moral de la Junior Consulting.
- a adopté à l'unanimité le quitus financier de la Junior Consulting.